

Association Mine de Lire

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Enregistrée auprès de la Sous-Préfecture d'Autun sous le n°
W711000841
Identifiant SIRET : 815 345 566 00013

SALON MINE DE LIVRES

*Blanzy – deuxième édition
16 septembre 2018*

CONCOURS DE NOUVELLES 2018

L'association « Mine de Lire » organise à destination du grand public, un salon littéraire nommé MINE DE LIVRES. Celui-ci accueille des auteurs (romanciers, dessinateurs, auteurs jeunesse ...) qui viennent présenter leur actualité, échanger avec les amateurs de littérature et participer à des séances de dédicaces.

Le salon MINE DE LIVRES reçoit principalement des auteurs de la région Bourgogne – Franche Comté.

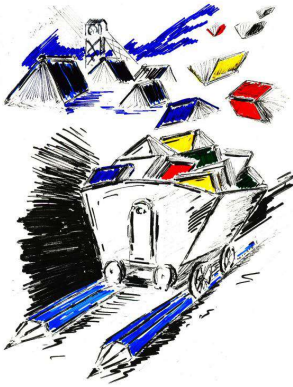
Afin de créer des moments forts avec les écrivains, le salon organise des rencontres pouvant prendre la forme de « tables rondes » ; **mais aussi un concours de nouvelles**. Ce concours est destiné aux collégiens et à toute personne de plus de 16 ans. Les nouvelles sont départagées par un jury et le palmarès donne lieu à une remise de prix dans plusieurs catégories. Une cérémonie officielle de remise de prix se déroule au cours du salon en présence des participants, de la presse et des officiels. Le jury est composé de membres de l'association et de membres extérieurs.

Le règlement figure ci-après.

Au sujet du salon MINE DE LIVRES : *Le salon MINE DE LIVRES est la deuxième manifestation de ce type organisée dans la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau les Mines. Il se déroulera le 16 septembre 2018 dans la commune de Blanzy, salle EVA. Une soixantaine d'auteurs sont attendus pour présenter leurs oeuvres. Tous les genres seront représentés : romans, livres pour la jeunesse, bandes dessinées, histoire, sciences sociales, patrimoine, etc...*

*Siège social : Mairie de Blanzy, 71450 BLANZY
adresse e-mail : minedelire@free.fr*

Facebook : www.facebook.com/Mine-de-Lire-549572095196662/timeline/



Association Mine de Lire

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Enregistrée auprès de la Sous-Préfecture d'Autun sous le n°
W711000841

Identifiant SIRET : 815 345 566 00013

Concours de Nouvelles

- Règlement 2018 -

Article 1 – Public concerné

Le concours est ouvert :

- A tout collégien,
- A toute autre personne âgée de plus de 16 ans,
- Les nouvelles proposées par des auteurs ayant déjà été publiés seront placées « hors concours ». Elles pourront être présentées au public et publiées, mais ne seront ni classées, ni primées.
- Le participant ne peut envoyer qu'une seule nouvelle,
- Les textes doivent être inédits, en français, et ne doivent pas avoir reçu d'autre prix.
- La nouvelle pourra être réaliste, fantastique, policière ou de science-fiction.

Rappel d'une définition de la nouvelle : la nouvelle est un écrit simple, court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte des indices annonciateurs et des fausses pistes, favorise le suspense, la dramatisation et se termine par une chute originale et déroutante respectant cependant la cohérence du récit.

Article 2 – Thème du concours

Une catégorie « **collégiens** », une catégorie « **plus de 16 ans** » et une catégorie « **auteurs déjà publiés** » sont définies avec des thèmes distincts (*voir article 5*).

Éléments communs aux trois catégories :

- La nouvelle met en scène trois personnages (un ensemble de personnes anonymes pouvant être considéré comme un personnage)
- La nouvelle met en scène un objet insolite

Siège social : Mairie de Blanzay, 71450 BLANZAY

adresse e-mail : minedelire@free.fr

Facebook : www.facebook.com/Mine-de-Lire-549572095196662/timeline/

Éléments spécifiques à la catégorie « collégiens » :

- L'action se situe dans un collège
- L'action se déroule dans le futur

Éléments spécifiques aux catégories « plus de 16 ans » et « auteurs déjà publiés » :

- L'action se situe dans un lieu historique de Bourgogne
- L'époque est libre

Article 3 – Format et envoi des nouvelles

Présentation du texte

- Format de la page : A4.
- Police de caractères : Arial – Taille des caractères : corps 12.
- Nombre de pages maximum : 3 rectos.

Les nouvelles manuscrites sont tolérées, sous réserve d'une écriture lisible.

Modalités d'envoi de la nouvelle

- Un seul exemplaire sur support papier, les pages doivent être numérotées.
- L'anonymat doit être respecté : les copies ne doivent pas mentionner l'identité du candidat et ne comporter aucun signe distinctif. Elles doivent être envoyées avec le bulletin visé ci-dessous.
- La date limite pour la réception des nouvelles, postées à l'adresse suivante : Association Mine de Lire, mairie de Blanzy, 71450 BLANZY, est fixée au **31 mai 2018**.
- L'inscription se fait à l'aide du bulletin ci-joint (*voir page 5/5*) qui doit être soigneusement et lisiblement complété afin que la candidature soit validée.
- Ce concours est **gratuit**. Une enveloppe timbrée, établie à l'adresse du candidat, est jointe à l'envoi pour obtenir les résultats du concours.
- Le nombre d'inscriptions est limité à **100 participants**, sélectionnés par ordre chronologique d'arrivée des candidatures.

Article 4 – Composition du jury – Critères d'appréciation

Le jury est composé :

- De sept membres de l'association « Mine de Lire ».
- De deux à quatre membres extérieurs.

Le jury précise quelques critères qui lui permettront d'effectuer le classement :

- Qualité et correction de la langue.

- Respect du thème.
- Intérêt et originalité du récit.

Article 5 – Les catégories

Catégories	
A	Elève de collège
B	Autre personne de plus de 16 ans
C	Auteur déjà publié

Les meilleures nouvelles des catégories A et B seront récompensées lors d'une remise de prix qui se déroulera lors du salon **MINE DE LIVRES**, salle EVA à Blanzay, le 16 septembre 2018.

Pour mémoire, les nouvelles de catégorie C sont hors concours.

Article 6 – Autorisation de reproduction et droit à l'image

Les concurrents autorisent la reproduction de leur texte dans le cadre de la communication du salon MINE DE LIVRES et la publication de photos prises durant le salon sur lesquelles ils apparaissent, à titre gratuit et libre de droit.

Article 7 – Décisions du jury

Les décisions du jury sont sans appel. Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.

L'association « Mine de Lire » se réserve le droit de modifier ce règlement sans préavis, si l'intérêt du concours l'exige.

SALON MINE DE LIVRES

*Blanzy – deuxième édition
16 septembre 2018*

CONCOURS DE NOUVELLES

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

TITRE DE LA NOUVELLE :

CATEGORIE : A B C (*razer les mentions inutiles*)

ETABLISSEMENT SCOLAIRE (*catégorie A uniquement*):

.....

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

.....

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

Je certifie que la nouvelle jointe est inédite et n'a pas reçu d'autre prix.

DATE :

SIGNATURE :

(Signature du représentant légal pour les mineurs)